

# Rencontre

à Combs

N°154  
Décembre  
2014



Dossier > La ville avance

[www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)



*La Grange Fleurie*  
 Artisan  
 Fleuriste



A Noël  
 et Jour de l'an,  
 offrez des fleurs !

Place de l'Eglise - 77380 Combs la Ville  
 Tél. : 01 60 60 30 24






valorisez votre habitat

**AUTOMATISMES**

**PORTAILS ET CLOTURES**

**ELECTRICITE GENERALE**

**FENÊTRES\* VOILETS \***



**\* pour votre crédit d'impôt**

[www.fermelec.com](http://www.fermelec.com)

38 ter, rue de Villecresnes, BRUNOY

**01 69 39 25 25**

Ouverture du secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

SARL au capital de 7622.45€- 419 219 548 RCS EVRY

# G U E S S



**1 monture GUESS  
 + 2 verres antireflets  
 à votre vue**

**149€\***

[www.apvision.fr](http://www.apvision.fr)  
 Galerie Intermarché • Combs-la-Ville  
 01 60 60 81 27

[WWW.VISUAL.FR](http://WWW.VISUAL.FR)

\* Offre valable jusqu'au 31/12/2014 comprenant une monture GUESS à choisir parmi la sélection « GUESS » signalée en magasin + 2 verres unifocaux organiques indice 1,5 durcis avec traitement antireflet, +3/-6/cyl.+2. Offre valable dans les magasins affichant l'opération. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours, avec les tarifs spéciaux et/ou préférentiels négociés avec les organismes complémentaires de santé. Photos non contractuelles. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux constituant des produits de santé réglementés qui portent, à ce titre, la mention CE. Demandez conseil à votre opticien.





# SOMMAIRE

## 4 Actu

- Les images du mois
- Gala des Sports
- TAP de fin !
- Le CCJC

## 9 Travaux

### 10 Élargissons notre horizon

- Les grandes figures européennes
- La nuit de l'Agglo

### 11 Un peu d'histoire

### 12 Bien vivre

- Des ruches à Combs-la-Ville
- Les ballades thermiques

### 13 Dossier

- L'Ormeau et les Brandons en pleine mutation

### 17 Économie locale

- Concours de Noël 2A2C
- Marché de Noël

### 19 Dans vos quartiers

- L'incivilité, l'affaire de tous !

### 20 Du temps pour soi

- Noël à la Médiathèque
- Le Grappling

### 23 Les associations

### 26 Vie municipale

### 27 À noter

# Le grand chambardement territorial

Le gouvernement ne sait plus comment redresser la barre des finances publiques, aussi cherche-t-il des parades et... des boucs émissaires.

Les collectivités territoriales, en particulier les communes, sont ainsi montrées du doigt pour leurs prétendues « dépenses excessives » et l'importance de leur endettement, afin de justifier d'une contribution qui leur est demandée à « l'effort » de redressement financier de la Nation.

Et ceci passe par une réduction incroyablement forte (30% en 3 ans !) des concours de l'Etat aux collectivités, ce que jamais aucun autre gouvernement n'aurait osé faire auparavant sans courir le risque d'une fronde des maires et des élus locaux.

Et pourtant ça gronde fort chez tous les élus, qu'ils soient de droite, de gauche ou d'ailleurs !

Car tout ceci est injuste : en effet les collectivités, contrairement à l'Etat, n'empruntent que pour financer leurs investissements (écoles, crèches etc.) alors que l'Etat donneur de leçons continue à emprunter pour payer le salaire de ses fonctionnaires.

Et c'est dangereux pour l'emploi car les collectivités assurent à elles seules 75% des investissements publics de notre pays et la diminution drastique de leurs capacités d'autofinancement de tous ces travaux va entraîner une baisse très sensible de ces dépenses pourtant nécessaires et qui constituent pour les entreprises locales une importante part de leurs activités.

Combs-la-ville, comme tous les autres, est donc fortement impactée par cette politique erronée, et va continuer à l'être. Ceci rend sans cesse plus délicate la gestion de nos ressources et donc l'orientation de nos dépenses, puisque nous avons depuis 20 ans renoncé à augmenter les impôts et que nous limitons au maximum le recours à l'emprunt, ressource d'aujourd'hui mais... impôt de demain !



Guy Geoffroy, député maire lors de la remise des récompenses au Gala des Sports

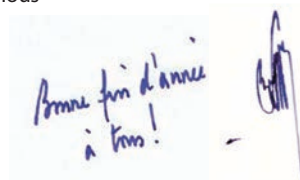
Et c'est dans ce contexte périlleux que l'Etat lance en tous sens d'autres « projets », en particulier celui des nouvelles frontières de l'intercommunalité.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, unanime, a sur ma proposition rejeté le mois dernier le schéma proposé début septembre par le Gouvernement et qui prévoit ni plus ni moins que notre agglomération de Sénart serait absorbée dans un grand ensemble de 530 000 habitants allant d'Arpajon jusqu'à chez nous en passant par le Val d'Orge, Evry et Corbeil !

Ce projet, qui oublie ostensiblement Melun et sa région pour des raisons exclusivement politiciennes, ne peut que réduire notre identité alors que la chance de notre pays réside justement dans l'existence de cellules de base, appelées communes, dont la présence en proximité à vos côtés permet de limiter les conséquences de la grave crise que nous traversons.

Ce qui n'empêche pas les élus de Sénart, en dépit de leurs différences, de travailler d'arrache-pied à la mise en commun de services et d'équipements afin de mutualiser les efforts sans rien abandonner de ce lien étroit de chaque commune avec chaque habitant.

L'année 2015 sera, sur tous ces sujets, décisive : Nous aurons largement l'occasion d'en reparler !



**Votre Maire**

**Guy Geoffroy**





Les enfants de l'école élémentaire l'Orée du Bois ont participé à la cérémonie du 11 novembre en présence des membres du conseil municipal, de l'association des anciens combattants et du directeur de cabinet du Préfet avec un public nombreux. Un bel exemple du devoir de mémoire.

## Les images du mois..



Cet arbre de la Mémoire et de l'Espoir, a été planté dans le parc Chaussy à l'initiative de la Maison du Combattant à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale. Joseph Perret, Luce Larcade, le député maire Guy Geoffroy, Marie Martine Salles maire-adjoint déléguée aux anciens combattants étaient présents.



Plusieurs écoles de la ville ont visité l'exposition *Souviens-toi* réalisée par la Maison du Combattant et du Citoyen en mémoire de la première guerre mondiale.



Dans le cadre du Festival des Arts Oratoires, le public a pu assister au spectacle poético burlesque *Élise* de et par Élise Noiraud, le 7 novembre.



Madame Lammens et monsieur Soigneux, principale et principal-adjoint du collège Les Aulnes ont remis leur diplôme aux lauréats du brevet des collèges de la session 2014, le 25 novembre.



Le 19 novembre, les enfants des accueils de loisirs étaient appelés à voter pour la meilleure oeuvre à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Unicef au Château de la Fresnaye.

## Tap\* de fin !

**Le conseil municipal a voté la fin de la mise en place des \*Temps d'Activités Périscolaires. En janvier 2015, les enfants auront un nouvel emploi du temps.**

Le bilan effectué quelques semaines après la rentrée des classes de la mise en place des TAP dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Éducation nationale n'était pas du tout satisfaisant. En cause : un surcroît d'inscriptions au TAP après la rentrée, l'effectif était trop lourd dans la plupart des écoles et un nombre de défections non négligeable parmi le personnel recruté. Par ailleurs ces nouveaux rythmes sont inadaptés aux enfants de maternelle, ils sont fatigués ce qui va donc à l'encontre de l'objectif de la réforme. Bien qu'un maximum ait été fait pour que les TAP soient une opportunité offerte aux enfants en leur proposant un éventail d'activités encadrées par un personnel de qualité en respectant les normes d'encadrement, les difficultés rencontrées ne permettaient plus de continuer.

### UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS POUR LES ÉCOLIERS

Approuvés par neuf conseils d'écoles sur quinze, voici les nouveaux horaires qui seront appliqués dès la rentrée de janvier 2015.

- Les horaires des matinées ne changent pas **8h30-11h30 y compris le mercredi** (au

lieu de 12h) et la reprise de la classe l'après-midi est reculée de 15 minutes à 13h45 (avantage : plus de temps pour le repas).

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, **la sortie des classes s'effectuera à 16 heures.** Les TAP disparaissent pour laisser place à l'accueil postscolaire sans démarche particulière ni supplément tarifaire pour ceux qui y sont inscrits. Une étude surveillée sera en place de 16h à 17h deux fois par semaine pour les élèves du CE2 au CM2.

**Attention :** seuls les enfants inscrits préalablement à l'accueil post-scolaire pourront être pris en charge. Les modalités d'inscription seront communiquées prochainement aux familles par l'enseignant de l'enfant. Toutes les familles ont été destinataires du planning de la nouvelle organisation scolaire. Le mercredi après 11h30, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs seront conduits vers la structure pour y déjeuner. Ceux qui rentreront déjeuner chez eux pourront toujours rejoindre l'accueil de loisirs à 13h30.

**Renseignements : 01 64 13 16 73**

Concernant l'École municipale des sports, les activités seront susceptibles d'être décalées. Il reste des places disponibles, pour toute information, rapprochez-vous du service des sports au **01 60 34 27 57**.



## INFO... Permanences des crèches en 2015

### Voici les dates de permanences d'inscription en crèches pour l'année 2015

Les parents souhaitant inscrire leur enfant en crèche doivent prendre un **rendez-vous** (uniquement pour les samedis) auprès de l'accueil du Pôle Social au 01 64 13 45 15. Le document à fournir est la copie de la déclaration de grossesse envoyée à la CAF si l'enfant est à naître ou l'acte de naissance si l'enfant est né. Nous vous rappelons les samedis de permanence pour l'année 2015 : samedis 10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 23 mai, 13 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2015.

Une permanence d'inscription se tient aussi à la crèche familiale, place G. Defferre tous les mardis après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 01 60 60 29 27. **Pôle social 01 64 13 45 15.**

## EN BREF

### Le mois thématique du BIJ

Action portée par le réseau information jeunesse de Seine-et-Marne, le thème de décembre sera : **ma santé au quotidien**. Une documentation complète et les conseils avisés des informateurs jeunesse vous attendent.

**Attention :** Le BIJ sera fermé du 24 décembre à 13h30 au 5 janvier 2015 à 9h.

**Renseignements : 01 60 60 96 60**

### Calcul du quotient familial

Jusqu'au 20 décembre 2014 la régie municipale vous accueille aux horaires habituels d'ouverture pour déterminer votre quotient familial pour l'année 2015. Ce document est indispensable pour l'envoi de la facturation. À défaut, les prestations dont vous bénéficiez seront facturées au prix de revient. La fiche de détermination du quotient familial 2015 a été distribuée à l'ensemble des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Vous devez la remplir et vous munir de l'avis de notification CAF, des Assedic... et **impérativement** de votre avis d'imposition 2014. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de télécharger «l'avis primitif» sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Le document intitulé «justificatif d'impôts sur le revenu» ne suffit pas.

**Service régie :**

**01 64 13 16 46 47/48.**

### Le temps des parents

La prochaine soirée-débat organisée par l'association "Le Temps des Parents", REAAP de Sénart (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) aura lieu le mardi 9 décembre au centre d'activités sociales Trait-d'Union de Combs-la-ville, rue Picasso à 20h sur le thème : "je me sens parfois seul(e) pour élever mes enfants, et vous ?"

Entrée libre.

**Renseignements : 01 64 88 42 49**

# Gala des Sports aux rythmes du rock acrobatique

La ville de Combs-la-Ville a organisé son traditionnel Gala des Sports le vendredi 21 novembre 2014 à la salle André Malraux. De nombreux athlètes ont été récompensés et l'engagement des associations et des bénévoles a également été mis à l'honneur.



Les danseurs de *Dance and Circus Sud* ont assuré le show tout au long de la soirée de gala. Ces professionnels du rock acrobatique travaillent les portés auprès des danseurs de l'émission *Danse avec les stars*.

La salle des fêtes A. Malraux a repris sa tenue de gala pour célébrer le sport et la vie associative à Combs-la-Ville. La salle était comble pour applaudir les médaillés qui se sont succédés dans une belle ambiance festive sur le thème de la danse et du cirque qui a rythmé cette soirée de gala avec spectacles et interventions inédites de la compagnie Dance and Circus Sud.

Comme chaque année, la présentation de la soirée était assurée par Jean Yves Marx bien connu de tous. Gilles Alapetite, maire adjoint aux sports a souligné la belle année 2014 pour les sportifs combs-la-villais. Le député maire Guy Geoffroy, a ouvert la cérémonie à ses côtés et a rappelé l'importance

que revêt à ses yeux l'esprit d'équipe et du dépassement de soi. Les élus se sont ensuite succédés sur scène pour présenter et récompenser les athlètes par catégorie sportive.

Au cours de la manifestation, 17 associations étaient représentés et 283 récipiendaires récompensés. De plus cette année quatre récompenses honorifiques ont été décernées.

## LA MÉDAILLE DE LA VILLE

**Paul Marit** : Il a 80 ans cette année et 40 ans de bénévolat sur Combs-la-Ville. Depuis 1949, Paul a été un athlète confirmé. Son palmarès compte des titres au niveau national. Il a été qualifié trois fois dans l'équipe de France pour représenter nos couleurs au niveau international. À partir de 1971, il

rejoint le monde des dirigeants. Son implication dans la vie associative a été sans limite. Responsable de la section d'Athlétisme de Quincy-sous-Sénart puis Président. Secrétaire général au sein du Comité de Seine-et-Marne, Président de la commission sportive et organisation de Seine-et-Marne et de l'Essonne, membre de la commission des jeunes de la ligue Île-de-France ; secrétaire du CACV Athlétisme, Président du CACV Athlétisme, Président de la commission des jeunes au Comité Seine-et-Marne et depuis 2010, Président d'honneur du CACV Athlétisme.

Ses performances et ses actions auprès de différents clubs (Montreuil, Noisy-

## EN BREF

### Les petites brèves de Trait d'Union

**Sortie de Noël en famille**, le 19 décembre 2014 au cinéma La coupole pour voir le dessin animé « *Les pingouins de Madagascar* » de 19h à 22h. Inscriptions à Trait d'Union à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Tarif : 2 euros par personne (à partir de 3 ans) + 1 gâteau par famille.

**Nouveaux parents, nouvelle vie** les mardis 16 décembre 2014, 6 et 20 janvier 2015 de 9h à 11h.

**Renseignements : 01 60 60 92 44 - Centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso.**

le-Grand, Quincy, Val d'Yerres, Combs-la-Ville) en font une des personnalités sportives de la commune.

## LES SPORTIFS DE L'ANNÉE

**Gérard Toh** a été désigné sportif de l'année pour ses excellents résultats tout au long de l'année : Champion de France sur 400 m, vice-champion de France sur 400 m en salle, 3<sup>ème</sup> des championnats d'Île-de-France, 2<sup>ème</sup> des championnats régionaux sur 400 m, Champion régional sur 60m Haies et 100 m haies 3<sup>ème</sup> des championnats d'Île-de-France sur 400m, Champion d'Île-de-France sur 400 m,



Paul Marit entouré de Guy Geoffroy, député maire, et Gilles Alapetite, maire adjoint aux sports a reçu la médaille de la ville



Gérard Toh vient de recevoir son trophée du sportif de l'année, il est ici en compagnie de Gilles Alapefite, maire adjoint aux sports.

Champion régional sur 400 m.

**Léa Callon** (en déplacement pour compétition ce soir là) est la révélation féminine de l'année pour cette édition 2014 du Gala des sports. Gymnaste en équipe de France, au Pôle de Bois Colombes, championne de France, vice-championne coupes nationales, 4<sup>ème</sup> au championnat du monde par âge à Sofia.

### LE MEILLEUR CLUB

**Le Cyclo club** : Chaque année, le cyclo club organise une randonnée de printemps ouverte à tous qui rencontre un vif succès. L'association se mobilise aussi sur différentes actions solidaires et humanitaires telles que la mucoviscidose, le Téléthon, le marathon, Le critérium «Laurent Fignon». Le club participe activement à l'organisation de la manifestation «oxygène VTT» dans la

cadre de la fête du sport.

Bravo à tous! Le Gala s'est clôturé par un remarquable numéro professionnel de rock acrobatique.



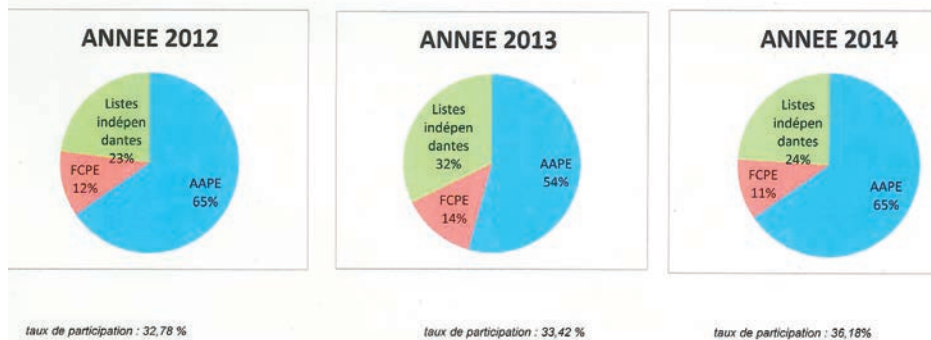
La palme du meilleur club revient cette année au Cyclo club, Joël Jézéquel, le président reçoit son trophée.

## Élections des parents d'élèves : les résultats

Le 10 octobre 2014, les parents des écoliers combs-la-villais étaient appelés aux urnes pour élire leurs représentants dans les conseils d'école. Le collège électoral représente 4386 papas et mamans. Cette année par rapport aux deux années précédentes le taux de participation est de 36,18% contre 36,55% l'an dernier. Dans le secteur public (huit

écoles maternelles, huit élémentaires), sur les 103 sièges à pourvoir, l'AAPE en remporte 59, la FCPE en remporte 7, les listes indépendantes de parents 31 et 6 sièges restent à pourvoir.

Voici le comparatif de ces trois dernières années.



### EN BREF

#### Du côté des Seniors

Il reste 4 places pour l'atelier «**Bien être dans son assiette**» qui débute-  
ra le 5 janvier jusqu'au 2 février. Participation financière 15 euros. **Les anniversaires du trimestre** (oct.nov. dec.) auront lieu le 17 décembre à 12h au restaurant le Paloisel. Le même jour aura lieu la rencontre inter-génération à 14h30 avec les enfants du centre de loisirs la Noue maternelle. Au programme : contes et atelier crêpes.

**Renseignements : 01 64 13 45 20**

#### Fermeture des services

Les 24 et 31 décembre 2014, l'hôtel de ville fermera à 16h et le 9 janvier tous les services municipaux fermeront exceptionnellement à 16h30 pour permettre aux agents municipaux d'assister aux vœux du Maire.

**Renseignements : 01 64 13 16 00**

# L'apprentissage de la démocratie

**De nouveau la commune décide de donner la parole aux jeunes en créant le Conseil Communal de Jeunes Citoyens (CCJC) qui remplace le Conseil Communal des Ados (CCA) et qui permettra aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune.**



© Syda Productions - Fotolia.com

Le Conseil Communal de Jeunes Citoyens a pour objectif : de sensibiliser et d'initier les jeunes à la citoyenneté et à la notion « d'intérêt général ». De développer leur capacité d'autonomie, d'engagement et de prise de responsabilité. De favoriser l'initiative de projets et de manifestations. De les initier à la vie de la commune et du service jeunesse en leur permettant d'exprimer leurs interrogations, avis, souhaits et propositions.

## À QUI S'ADRESSE CETTE INSTANCE ?

Les membres du CCJC doivent être âgés de 11 à 17 ans révolus. Résider et être scolarisés à Combs-la-Ville, avoir été élus en tant que délégués de classe pour l'année scolaire 2014/2015. L'effectif est fixé à 25 jeunes. La durée de l'engagement est fixée à 18 mois s'étalant de janvier à juin de l'année suivante. La désignation des jeunes se fait par acte de candidature dans un esprit de volontariat. Ces derniers vont être rencontrés entre décembre et janvier. Si l'effectif des volontaires est supérieur à 25, ils seront désignés par tirage au sort et les jeunes non désignés

seront inscrits en tant que suppléants. Les jeunes font part de leur candidature individuelle auprès de la coordination des actions citoyennes du service Jeunesse.

## SON FONCTIONNEMENT ?

L'instance constitue des groupes de travail par thématiques portant sur les sujets « d'intérêt général » qu'elle souhaite voir traiter et conduit les projets qu'elle a initiés. Les jeunes volontaires se réunissent de façon autonome par rotation en fonction des projets choisis. Ceux-ci seront actés de façon collégiale au sein de chaque collectif et suivis par la coordination des actions citoyennes du service Jeunesse. Certains projets selon leur nature et leur ambition peuvent être présentés par un volontaire au Conseil Municipal.

## LES REPRÉSENTANTS, LEUR RÔLE ?

Pour faire partie de cette instance il est important d'être sensible aux attentes et aux propositions des jeunes. De s'intéresser à la vie de la commune et s'y impliquer. De proposer et suivre des pro-

## EN BREF

### Dénicher un job !

Le CIJ 77 et le Conseil Général du 77 proposent un nouveau service à destination des jeunes âgés de 18 à 30 ans : [www.jobsjeunes77.fr](http://www.jobsjeunes77.fr).

Le site met en relation gratuitement les jeunes à la recherche d'un job (type contrat étudiant, CDD, intérim...) et les employeurs. Outil simple de diffusion des offres, il propose également un accompagnement dans leur recherche...

**Plus d'infos : Centre Information Jeunesse 77, 6 bis quai de la Courtille 77 000 Melun Tél : 01.64.37.62.13.**

En parallèle, l'offre du BIJ permet : aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche et offres d'emplois à l'affichage.

### Une aide pour passer le BAFA

Vous avez 18 ans et cherchez un job dans l'animation ? Pour cela, il vaut mieux vous former et obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Le service Jeunesse de la ville de Combs-la-Ville vous propose une aide individuelle et financière (300 euros). Elle est versée sous conditions avec le soutien financier de l'Etat.

### Ou ? Quand ? Comment ?

Vous devez habiter la commune depuis au moins un an. Vous devez être âgé (e) de 18 ans au 1<sup>er</sup> février 2015 et n'avoir pas plus de 21 ans au 31 décembre 2015. Vos ressources ne doivent pas excéder le quotient familial 5 (vous pouvez faire une estimation de votre quotient familial en ligne sur le site [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)).

**Renseignements : 01 60 60 93 17 ou 01 60 60 96 60 ou 01 64 13 16 20.**

jets « d'intérêt général ». D'être associé à des événements municipaux.

**Renseignements : Coordinatrice des actions citoyenne au 01 60 60 93 17.**



## Les travaux dans la ville



### EN BREF

#### Alarme anti intrusion

Au gymnase Paloisel, la centrale d'alarme anti intrusion a été changée. Remplacement des centrales d'alarme et rajout de radars à la maternelle Paloisel «les Tilleuls» et la «Grande Ferme» par la société APS . **Coût : 7380 euros**

#### Parc des sports Alain Mimoun

Remplacement de clôtures côté route de Varennes par l'entreprise Chopin. **Coût : 7107 euros**

Réaménagement du local du gardien phase 2 et 3 et remplacement de la fenêtre du bureau et de la porte d'accès sanitaire par l'entreprise Fournier **Coût : 3100 euros**

Bureau : mise en place d'une isolation par l'extérieur par l'entreprise Emmer : **Coût: 9723 euros.**

#### Hôtel de Ville

Remplacement d'une partie du rail directionnel de rangement de la cloison mobile de la salle du conseil par l'entreprise Acoplan. **Coût : 6117 euros.**



L'espace associatif Albert Camus sort de terre, après avoir coulé la dalle de béton (plancher), les panneaux de bois qui servent de murs sont maintenant posés. La livraison du bâtiment est prévue au printemps 2015.

#### Restauration scolaire de La Tour d'Aleron

Remplacement d'une porte et de deux châssis aluminium dans la salle des grands par l'entreprise Breuzard. **Coût : 6117 euros.**



Le mur qui borde la place de l'An 2000 a été abattu, la place est maintenant dégagée, les commerces sont bien visibles.



Les consultations sont engagées pour la réfection du cours de tennis n°3. Les travaux devraient être terminés en février 2015.

#### Maison des associations

Remplacement du revêtement de sol dans la salle 102 par l'entreprise Delcloy. **Coût : 3329 euros.**

## Les grandes figures européennes



### 4<sup>ème</sup> volet : la cause des femmes, fin...

#### EUROPE, LE MYTHE ANTIQUE.

On raconte que Zeus tomba amoureux de la déesse Europe au rivage de Tyr. Pour la séduire, il se fit blanc taureau, jeune et beau, qu'elle chevaucha pour jouer. Il l'emporta dans la mer, se transforma en aigle et la viola dans un bois. Naitront 3 fils, futurs conquérants : Minos, Rhadamante, Sarpédon.

Sombre histoire que l'enlèvement d'Europe, l'amour se fonde sur le déguisement, la séduction et la violence. Historiquement il marque le triomphe de la domination masculine sur le matriarcat originel. Il exprime une différence des sexes inégaux justifiant une hiérarchie des valeurs et des fonctions. Les femmes sont vouées à la reproduction familiale.

L'Europe d'aujourd'hui se caractérise dans

le monde par l'importance qu'elle accorde au principe de l'égalité entre les sexes. Résultat d'une longue histoire, on parle de plus en plus de parité.

#### LA FEMME EUROPÉENNE, LE MYTHE MODERNE.

Esquisons un profil. Elle est en bonne santé, son espérance de vie est plus longue que celle de son compagnon, instruite au même titre que les garçons, elle recherche un statut dans sa profession, mais elle gagne un salaire moins élevé. Elle préfère la lecture au stade, l'alliance des livres et des femmes est une victoire européenne, mais nous sommes au temps de l'informatique. Son égalité devant la loi est reconnue, c'est une femme libre, citoyenne, mais pas toujours représentée aux parlements. Elle s'investit plus dans les associations, le social et l'humanitaire que dans la politique. Vulnérable, face à la domination masculine qui continue

à s'affirmer dans le harcèlement, la prostitution, la violence des coups, ses acquis sont fragiles. Les progrès réalisés se heurtent à des blocages, souvent économiques. Les organismes européens cherchent à harmoniser les statistiques, qui mettent en évidence le contraste entre une Europe du Nord, plus égalitaire et une Europe du Sud, plus conventionnelle.

En ce début de 3<sup>ème</sup> millénaire, l'idée de nommer une exposition « L'Europe est une femme » dans le tout nouveau Musée de l'Europe, indique peut-être que la déesse est de retour sur son territoire délivré de la domination... L'Europe continue son chemin, avec sa devise « *in varietate concordia* » (unie dans la diversité).



## La nuit de l'agglo

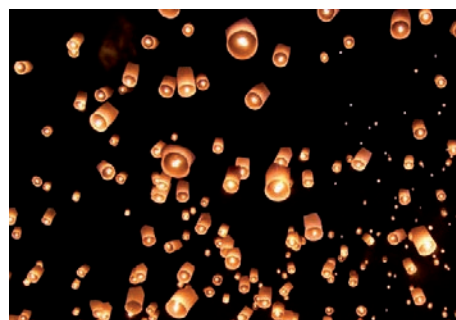
**En janvier 2015, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart va devenir Communauté d'agglomération et fêter ça lors de «la nuit de l'agglo.»**

Janvier 2015 : une nouvelle année commence et une nouvelle époque pour Sénart. Le Syndicat d'agglomération nouvelle devient Communauté d'agglomération. L'ensemble des biens, des droits et des obligations du San sera transféré à la Communauté d'agglomération, de même que les personnels et les équipements. En clair, la nouvelle structure exercera donc dans un premier

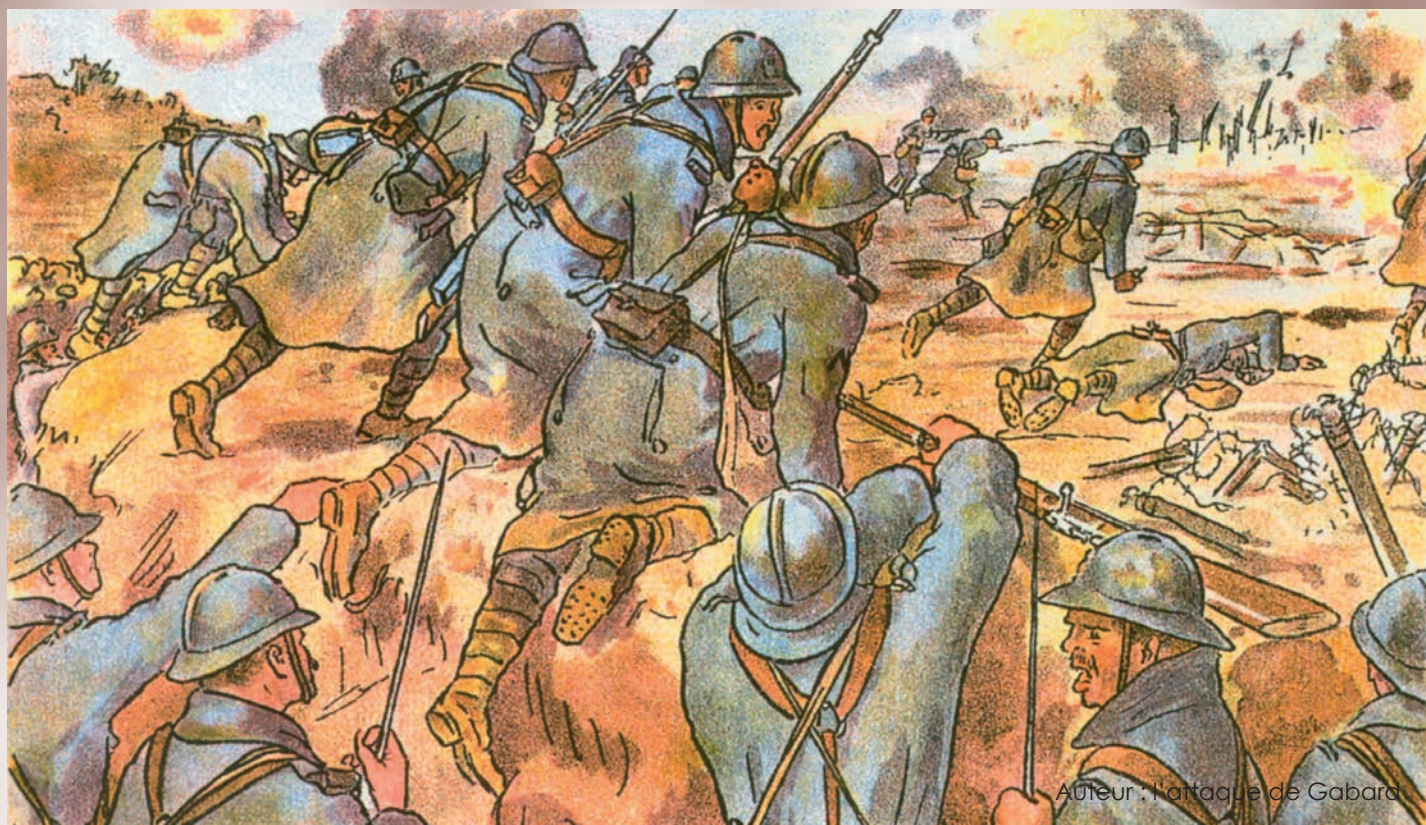
temps les mêmes compétences que la précédente, sur le même périmètre, avec les mêmes élus et le même personnel. Une raison que le San de Sénart a jugé suffisante pour organiser une manifestation de début d'année un peu différente. Exit les vœux traditionnels aux seuls partenaires, place à la «Nuit de l'agglo», gratuite et ouverte à tous les Sénartais. Une soirée gourmande, ludique et numérique à l'Hôtel de la Communauté et autour du bâtiment. Au programme : un rallye en forme de jeu de piste, un mur d'images pour écrire vos propres vœux, des animations numériques interactives, des animations musicales avec la chanteuse Ann-Shirley et un piano ouvert à tous les amateurs, une tartiflette géante et même des marrons chauds ! La «Nuit

de l'agglo», c'est le jeudi 8 janvier, de 18 h à minuit, à l'Hôtel de la Communauté, 9, allée de la Citoyenneté, au Carré Sénart. Une seule règle pour participer, seul ou en famille : s'inscrire le plus facilement du monde sur le site Internet de la Communauté d'agglo : [senart.com](http://senart.com).

**Inscriptions : [www.senart.com](http://www.senart.com)**



## Nos héros, *morts pour la France*



Auteur : l'attaque de Gabard

**En cette année commémorative du centenaire de la « Grande Guerre » nous avons tous en mémoire que notre commune qui comptait 1394 habitants en 1911, a vu disparaître 59 de ses enfants, morts pour la France. 12 en 1914, 17 en 1915, 8 en 1916, 4 en 1917, 14 en 1918, 3 après guerre en 1919 et 1920, et notre inconnu. Cette année 2014 nous nous pencherons sur :**

**Dandrieux Maurice**, né le 2 novembre 1892 à Blois. Il était au 131<sup>ème</sup> régiment d'infanterie à Orléans, 18<sup>ème</sup> brigade 9<sup>ème</sup> division d'infanterie, 5<sup>ème</sup> corps d'armée. Il fût tué au combat le 22 août 1914 à Gorcy en Meurthe-et-Moselle. Sa tombe est au cimetière de Combs-la-Ville.

**Bachelin Louis**, né le 29 décembre 1889 à Saint-Flavier en Indre-et-Loire. Domicilié à Combs-la-Ville. Il était au 31<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en dépôt à Melun, 20<sup>ème</sup> brigade de la 10<sup>ème</sup> division d'infanterie du 5<sup>ème</sup> corps d'armée. Décédé le 24 août

1914 à Longuyon en Meurthe-et-Moselle. Porté disparu. La transcription du décès date du 9 mars 1921, il fût déclaré décédé son corps n'ayant jamais été retrouvé.

**Lesage Célestin**, né le 22 novembre 1893 à Combs-la-Ville. Il était au 76<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en dépôt à Coulommiers, 20<sup>ème</sup> brigade de la 10<sup>ème</sup> division d'infanterie du 5<sup>ème</sup> corps d'armée. Décédé le 28 août 1914 à Moers en Meurthe-et-Moselle. Disparu. Déclaré décédé quand on retrouve sa plaque d'identité lors d'une exhumation en 1916. Médaille militaire et Croix de guerre avec étoile de bronze.

**Dupont Maurice**, né le 22 septembre 1887 à Paris 4<sup>ème</sup> et domicilié à Paris. Il était caporal au 17<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied de Brienne le-Château 21<sup>ème</sup> corps d'armée. Décédé le 10 septembre 1914 à Sompuis dans la Marne, ayant reçu une balle dans la tête. Son bataillon fût engagé pendant la première bataille de la Marne du 5 au 10 Septembre 1914.

Son corps n'a pas été retrouvé.

**Foucard Marius**, né le 3 mai 1893 à Lieusaint en Seine-et-Marne. Domicilié à Combs-la-Ville. Il était au 146<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en dépôt à Melun, 77<sup>ème</sup> brigade, 39<sup>ème</sup> division d'infanterie du 20<sup>ème</sup> corps d'armée. Décédé le 13 septembre 1914 à l'hôpital complémentaire de Narbonne, suite de graves blessures reçues au combat. Les renseignements des archives départementales ne permettent pas de situer sa sépulture.

**Fath Joseph**, né le 20 octobre 1888 à Enchengerg près de Sarreguemines domicilié à Combs-la-Ville. Il était au 39<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Rouen, 10<sup>ème</sup> compagnie. Décédé le 18 septembre 1914 à Courcy dans la Marne. Porté disparu par jugement le 23 juillet 1920.

Dans une prochaine édition du magazine *Rencontre à Combs*, nous parlerons des six autres soldats qui ont perdu la vie en 1914 et qui étaient natifs de Combs-la-Ville.

## Protégeons la faune et la flore

**Depuis plusieurs années déjà, la commune, soucieuse et consciente des enjeux liés à la biodiversité a choisi d'encourager, à travers des pratiques des services plus respectueuses de l'environnement et à travers la sensibilisation de ses habitants, la protection de la faune et de la flore présentes sur la commune.**

La biodiversité constitue le tissu vivant de notre planète. Plus précisément, elle recouvre l'ensemble des milieux naturels (prairies, forêts, mares, ...) et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus,...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent,

tants qualifiés de la commune a vu le jour. Les missions du groupe sont définies de la manière suivante : participer à la réflexion quant à la préservation de la biodiversité dans la mise en place des projets communaux. Cette réflexion passe notamment par la connaissance du territoire, des pratiques des acteurs locaux et a pour vocation d'intégrer les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans les projets mis en action sur le territoire.



**Dans le prolongement de cet engagement en faveur de la biodiversité, et à titre de réalisation concrète, la commune accueille depuis peu des ruches sur l'un de ses parcs.**

d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. L'enjeu est de taille : la biodiversité est présente partout. Pour exemple, les abeilles notamment permettent la pollinisation, indispensable à la production des fruits et des légumes, certaines espèces souterraines contribuent à la formation de sols fertiles (ex avec les vers de terre), les zones humides permettent notamment de prévenir les crues et les inondations en stockant temporairement les eaux...

### UN GROUPE DE TRAVAIL AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis le mois de juin, Combs-la-Ville franchit une étape supplémentaire : un groupe de travail biodiversité, composé d'un élu dédié, de techniciens et d'habi-

de concrétiser la Démarche ABC (Atlas de la Biodiversité dans les Communes), initiative nationale lancée en 2010. Cet outil dans lequel les communes vont inventorier et cartographier la biodiversité présente sur le territoire a pour vocation, au-delà de permettre de sensibiliser et mobiliser les acteurs à la faune et à la flore, d'instaurer une véritable ligne de conduite à suivre pour les porteurs de projet qui interviendraient sur le territoire communal, en prenant en compte les différents aspects liés à la biodiversité. En apportant une connaissance structurée et évolutive de la biodiversité présente autour de nous aux acteurs locaux, habitants, partenaires socio-économiques, élus, l'ABC permettra en effet une meilleure compréhension des enjeux ainsi que la mise en place d'actions de préservation.

### EN BREF

#### Les balades thermiques ont eu lieu

Mardi 18 novembre en soirée avaient lieu les balades thermiques. Les dix familles inscrites étaient toutes présentes. Au total 14 personnes et avec elles Jean-Michel Guilbot maire adjoint à l'urbanisme, développement durable ainsi qu'Isabelle Gausson du SAN, accompagnés de 2 agents de l'espace Info Énergie. Après une présentation du projet, la balade a démarré, 2 groupes ont été constitués. Chaque groupe avait une caméra thermique et en charge 5 maisons situées : rue du Détourage (2 maisons), rue de la Folle Avoine (2 maisons), rue du Bois l'évêque (4 maisons), rue des deux mares (2 maisons). La balade terminée, de retour à l'école l'Orée du Bois vers 20h40, les agents de l'espace Info-Énergie ont montré quelques images thermiques des maisons qu'ils avaient prises la semaine précédente. Sachez qu'il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès de la Direction Urbanisme et Développement Durable pour consulter la thermographie aérienne.

**Renseignements : 01 64 13 16 18**

#### Opération Tranquillité Vacances

Les personnes partant en vacances entre le 20 décembre 2014 et le 4 janvier 2015 peuvent signaler leur départ auprès de la police municipale afin que les fonctionnaires de police puissent avoir un œil sur leur habitation. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de télécharger un dossier sur le site Internet de la ville ou de le demander à la police municipale, de le remplir et de le déposer ou le renvoyer à la police municipale ou au commissariat de Moissy-Cramayel. Les forces de l'ordre effectueront alors un passage régulier au niveau des logements.

**Renseignements : [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr) - Police municipale : 01 60 60 13 00.**



# La Zone de l'Ormeau et les Brandons en pleine mutation.

Nous avons souhaité pour cette édition du magazine *Rencontre* faire un point sur deux zones de la ville en mutation actuelle ou future : la reconstruction des Brandons, et le nouveau visage de la ZAE de l'Ormeau avec les constructions d'une salle de sport *Ginasio* de 1200 m<sup>2</sup>, d'un *Intermarché Nouvelle Génération* avec sa galerie commerciale et du complexe culturel et culturel musulman. Les travaux avancent à grands pas.

## Un protocole d'accord pour la reconstruction des Brandons

À l'issue d'une longue concertation avec les partenaires impliqués dans le projet de reconstruction des 220 logements des Brandons : l'État, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et la direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la commune, l'OPH 77 et Pitch Promotion, promoteur intervenant pour le compte du bailleur social ont

formalisé dans un protocole d'accord les modalités de programmation de financement et de réalisation du programme des Brandons.

### LES POINTS ESSENTIELS DU PROTOCOLE

Le projet, objet du protocole, s'impose

par l'absolue nécessité de reconstituer le patrimoine de l'OPH, sur le secteur des Brandons. Les volontés conjointes de la Municipalité et du bailleur social amènent à la mise en oeuvre d'une opération de «**construction - déconstruction - reconstruction**» sur deux sites différents, mais géographiquement liés, selon une programmation diversifiée de



Les futurs logements en face des Brandons actuels Auteur : BDVA architectes

logements offrant ainsi aux locataires actuels un logement décent et accessible.

### Les points essentiels de ce protocole

- la réalisation, en face des bâtiments actuels d'un programme de 160 logements par Pitch Promotion dont 144 en VEFA (vente en état futur d'achèvement) pour le compte de l'OPH 77 et 16 en accession libre. Sur les 144 logements, 124 sont destinés à du locatif et 20 à l'accession sociale.

- après la livraison de ce programme et le relogement en son sein d'une partie des locataires actuels des Brandons, les autres ayant été relogés dans d'autres sites (existant ou en cours de construction), les bâtiments actuels seront démolis.

- sur ce site ainsi libéré seront alors édifiés à minima 96 logements locatifs sociaux et 124 en accession libre. Le programme précis reste à définir.

Le quartier des Brandons est situé en centre-ville, il est desservi par la rue des Brandons. Ces logements construits dans les années 1950 présentent un état de

vétusté tel que les travaux d'entretien et de restauration précédemment engagés par l'OPH ne peuvent assurer une qualité pérenne au regard de ce qu'en attendent les locataires.

### LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

La concertation avec les habitants sera menée conjointement par la ville et l'OPH, afin de présenter, outre le projet de reconstruction des Brandons (les deux sites), les autres projets réalisés par OPH sur la ville et susceptibles d'être prioritairement proposés, pour les contingents ville et bailleur, aux actuels locataires des Brandons. Ces réunions de présentation de projet devront également préciser les calendriers de mise à disposition des logements nouveaux et conséquemment de libération des logements actuellement occupés. L'OPH devra présenter des simulations économiques comparatives entre les loyers et charges actuels et ce que devront supporter les locataires dans les nouveaux programmes. Ces éléments devront être établis en tenant compte des surfaces des logements (étude comparée) des montants des loyers et aides, ainsi que des charges qui seront nécessairement économes au regard de la mauvaise qualité d'isolation des bâtiments actuels.



## ZOOM

### Ginasio, votre salle de sport à Combs-la-Ville

En janvier 2015, la toute nouvelle salle de sport Ginasio ouvrira ses portes. En lieu et place d'un ancien commerce situé au 6 rue A.Lavoisier, vous trouverez un cadre idéal pour cultiver votre forme.

Cette salle de sport dernier cri s'étendra sur une surface de 1200 m<sup>2</sup>. Les trois associés de cette enseigne qui a fait l'objet d'une marque déposée sont des professionnels diplômés avec de nombreuses années d'expérience de coaching dans des complexes sportifs. Différents espaces seront aménagés :

- une salle de fitness avec cours collectifs de zumba, de step, de renforcement musculaire, de body attack, pump, body combat, cours de sh'bam (danse disco, salsa, hip-hop)
  - une salle de RPM («Round Per Minute») de 100 m<sup>2</sup>, sport de vélo en salle qui s'effectue sur une musique entraînante comme une véritable chorégraphie.
  - une salle de Cross Fit (endurance et force athlétique) de 500 m<sup>2</sup>
  - un espace SPA
  - un espace de cardio training (rameur, tapis de course, vélos elliptique...)
  - Des vestiaires hommes et femmes d'une surface de 100 m<sup>2</sup> chacun.
- Toutes ces activités feront l'objet d'un encadrement personnalisé par petits groupes avec des coachs diplômés. La salle fonctionnera 7 jours /7. Les activités seront accessibles sur inscription par Internet, chaque client sera porteur d'une carte ou d'un bracelet magnétique.

**Pour tout renseignement : rendez-vous au 6, rue Antoine Lavoisier à Combs-la-Ville.**

# Le complexe culturel et culturel musulman

**Un complexe culturel et culturel musulman sera construit prochainement, il se situera à l'entrée de la ville dans la zone d'activités commerciales de l'Ormeau**

Les travaux de construction d'un lieu de prière pour les musulmans seront totalement financés par l'association culturelle et éducative des musulmans de Combs sur un terrain dont ils seront bientôt propriétaires. Les travaux devraient durer environ deux ans. L'établissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA) avec l'accord de la ville a vendu une parcelle de 6000 m<sup>2</sup>. Celle-ci est placée le long de la rue Pierre et Marie Curie au Sud-Ouest de la commune dans la zone de l'Ormeau en face du secteur du futur «Écopôle de Sénart», qui accueillera des activités économiques dans le domaine des éco-activités et des éco-filières (cf. Article Rencontre n°153 de novembre 20104 page 17). Le projet respecte les réglementations urbaines, avec un retrait de plus de 10 mètres demandé par rapport à la limite de la voie publique. La hauteur du bâtiment n'excédera pas 14 mètres.

## LES ACTIVITÉS ENVISAGÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Le «Complexe Cultuel et Culturel Musulman» est un établissement recevant du public, géré et exploité par



Auteur: Société d'architecture KOLB Architecture

© KOLB ARCHITECTURE

l'association culturelle et éducative des musulmans de Combs.

Les activités proposées seront :

- des cours d'arabe pour adultes et enfants

de-chaussée et un niveau (planché bas à moins de 8 mètres du sol), avec l'aménagement des espaces extérieurs de la parcelle comprenant un parc de stationnement et des espaces paysagers. Le futur centre culturel et culturel prévoit les aménagements suivants :

- l'initiation et l'explication éducative

- le soutien scolaire

- la gestion et l'aide aux personnes en difficulté

En rez-de-chaussée : une salle de prière (454 m<sup>2</sup>), un sas d'entrée de salle de prière, un bureau, une salle d'ablution, des sanitaires, des salles de classes, un local de rangement, des locaux techniques et une tisanerie.

À l'étage, une salle de prière (454 m<sup>2</sup>), un sas d'entrée salle de prière, une salle d'ablution et des sanitaires.

## L'AGENCEMENT DU COMPLEXE

Cette construction est un bâtiment sans sous-sol avec un rez-

Le permis devrait être accordé d'ici fin décembre 2014.



Auteur: Société d'architecture KOLB Architecture © KOLB ARCHITECTURE

# Implantation d'un Intermarché nouvelle génération

Plus moderne, avec de nouveaux rayons et une galerie marchande flambant neuve, le futur Intermarché de Combs-la-Ville se situera en entrée de ville, au bord de la N104, non loin des bretelles d'entrée et de sortie de celle-ci. Son ouverture est prévue dans environ un an.

Bientôt l'Intermarché situé ZAC de l'Ormeau ne sera plus qu'un lointain souvenir. A l'angle de RD 57 et de la RN 104 sur les 3 ha de surface parcelle, avec une emprise au sol de 6960 m<sup>2</sup>, l'ensemble commercial sera composé de 3750 m<sup>2</sup> de surface de vente totale à prédominance alimentaire à l'enseigne Intermarché, ainsi que d'une surface de vente de 3000 m<sup>2</sup> et la création de dix boutiques (de moins de 300 m<sup>2</sup> chacune) totalisant une surface de vente de 750 m<sup>2</sup>.

De plus, du fait de son implantation particulièrement stratégique et visible, «les Mousquetaires» propose pour ce projet une intégration paysagère de qualité incluant les notions écologiques et énergétiques.

## DE L'ENVIRONNEMENT À L'ORGANISATION, DU CHOIX DES MATÉRIEAUX AUX CHOIX DES COULEURS

La surface de vente (3000 m<sup>2</sup>) prendra une forme carré avec sur son flanc Ouest, une première «bande» regroupant les divers laboratoires (boulangerie, poissonnerie, etc) et les chambres froides



Auteur: Société Riff Architectures



Auteur: Société Riff Architectures

suivi des locaux techniques, sanitaires et vestiaires dédiés aux personnels.

En transition avec le flanc Nord, on trouvera les deux sas de livraison en liaison avec l'espace presse à carton et plastique, plus loin la réserve en communication directe avec le local réserve/bureau drive. Enfin sur le flanc Est de la surface de vente, au delà de la ligne de caisse, le mail s'étirant sur un axe Nord-Sud et desservant l'ensemble des magasins, avec à l'extrémité Sud le point de restauration «bistrot du marché» bénéficiant d'une très bonne orientation terrasse Sud et à l'opposé la «future» pharmacie profitant ainsi d'un excellent emplacement (visibilité et accessibilité).

Des parkings paysagés seront bien évidemment aménagés logiquement placés. Sans oublier les cheminements piétons et cycles protégés et

paysagés.

Nouveau service proposé à la clientèle : un service drive, avec quatre emplacements pour se faire livrer dans la voiture les courses commandées sur Internet.

Sobriété et respect de l'environnement sont les maîtres mots de ce projet. les matériaux employés seront extrêmement réduits.

L'ensemble du bâtiment sera dans les tons blancs cassés, à l'exception des enseignes et panneaux de la charte graphique du magasin, notamment le «corner» rouge à l'angle Sud Est du bâtiment intégrant la vitrine du «bistrot du Marché».

La 5ème façade (la couverture) qui est en partie visible depuis la N 104 sera en PVC claire.

Les menuiseries seront en alu laquées gris anthracite et les vitrages très légèrement teintés vert clair.



## Les commerçants et les artisans en pères Noël

**L'association des commerçants et artisans 2A2C, en partenariat avec la CCI et la ville, vous propose deux jeux concours pendant la période festive de Noël et Nouvel An.**

Le premier jeu concours vous propose de devenir un artiste le temps de Noël. Comment ? Rendez-vous chez vos commerçants pour vous inscrire au concours. En échange de cette inscription, une toile vierge vous sera remise. À vous de



© Olya Komarova - Fotolia

jouer en laissant libre cours à votre créativité. Vous rapporterez ensuite votre toile à votre commerçant avant le 31 décembre au soir. Un jury composé d'un représentant de la mairie, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne et de chaque pôle commercial, déterminera les 9 toiles gagnantes :

- 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie 0-5 ans.
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie 6-14 ans.
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie 15 ans et +.

Les prix seront remis le 16 janvier 2015 à l'hôtel de ville.

### TROUVEZ L'OBJET INSOLITE !

Comme chaque année, l'association 2A2C, a le plaisir de vous proposer cette animation commerciale pour les fêtes de fin d'année. Participez à l'opération : «Découvrez l'objet insolite chez votre commerçant / artisan !». Le jeu consiste à retrouver dans la vitrine de vos commerçants un objet qui n'a rien à voir avec l'activité de ce dernier. Exemple : un pot

de peinture chez le charcutier / un fer à repasser chez l'opticien, etc.

Un indice tous les objets insolites commencent **par la lettre N.**

Pour jouer, il suffit d'indiquer au dos de votre bulletin de participation (à retirer au

préalable chez votre commerçant), le nom de l'objet insolite en face de chaque commerce. De remplir le coupon réponse et de déposer la page chez l'un des commerçants participants (logo 2A2C apposé sur la vitrine) avant le 31 décembre 2014 au soir. Un tirage au sort aura lieu le 16 janvier 2015 à 20h à l'Hôtel de Ville parmi les personnes ayant donné un maximum de bonnes réponses. De nombreux lots sont à gagner alors à vous de jouer !

Ces deux jeux concours sont organisés en partenariat avec la commune ainsi

### EN BREF

#### La SNCF recrute

L'établissement Infra Circulation de Paris Sud Est recrute pour ses postes d'aiguillage des Opérateurs de circulation.

Titulaire d'un BEP, d'un BAC ou autre diplôme de niveau 4, toutes séries acceptées. Techniciens Supérieurs de circulation

Titulaire d'un BTS, DUT, DEUG, Licence Professionnelle ou autre diplôme de niveau 3, toutes spécialités acceptées.

**Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à : SNCF, Établissement Infra Circulation de Paris-Sud-Est-Pôle Ressources Humaines 16 Rue Chrétien de Troyes 75012 PARIS.**



## ATTENTION

C'est la période des ventes de calendriers de la part des éboueurs du SIVOM, des facteurs, des pompiers...

### Attention aux escrocs !

Rappelez-vous que les personnes habilitées sont munies d'une carte nominative émanant de leur institution avec une photo. Si vous avez un doute n'ouvrez pas ou n'achetez pas !

que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne.

**Rendez vous le 16 janvier 2015 pour découvrir les résultats !**

**Renseignements : 01 64 13 16 11**

## Saveurs et douceurs des Antilles pour le marché de Noël

Les 13 et 14 décembre 2014 vous pourrez comme chaque année déambuler dans les allées du marché de Noël, place du Souvenir, rue Sommeville.

La place du souvenir rue Sommeville, accueille comme chaque année le marché de Noël avec une trentaine d'exposants



qui proposeront différents produits et objets : pour les cadeaux et la création, vous trouverez des émaux, tableau, prêt-à-porter féminin, prêt-à-porter pour enfants, objets de décoration artisanaux, décorations de Noël, bijoux, vitrines miniatures, charentaises, décoration pour enfants, produits de bien-être, de fabrication française et artisanale à base de lait d'ânesse. Pour la gastronomie : vin de Bergerac, champagne, foie gras et confit de canard, produits de la ruche, huîtres, cup cakes, confitures artisanales, plats chauds à emporter, confiseries, pop corn. Pour la première fois cette année la crêperie de la ferme sera présente et confectionnera de délicieuses galettes bretonnes.

Sans oublier la présence **des associations locales** qui sont toujours partantes pour cet événement annuel : les Compagnons d'Irminon proposeront du vin et du chocolat chauds, l'Unicef proposera à la vente ses exceptionnelles cartes de

voeux, le Secours Catholique et les maisons de l'Aria seront également présents.

### RESTAURATION ET ANIMATIONS

Froid aux oreilles ou au bout du nez ? Rendez-vous sous l'un des kiosques du marché pour apprécier les nombreuses gourmandises vendues sur place. Au cours de votre promenade dans les allées du marché de Noël, restaurez-vous en dégustant des accras, du poulet boucané, de la glace coco... mais aussi des produits du terroir. Pour les envies de mets raffinés, venez savourer quelques huîtres accompagnées d'un bon verre de vin blanc.

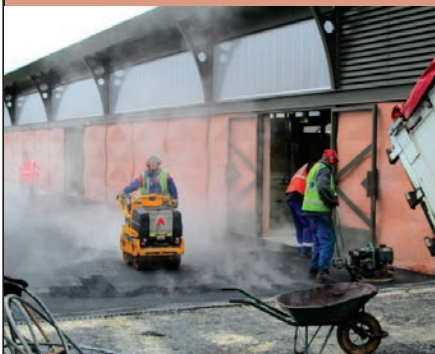
Côté animation des danses et des chants antillais seront proposés. Et, ce que les enfants attendent par dessus tout, la présence du **Père Noël** les après-midi. N'oubliez pas votre appareil photo !

**Renseignements : 01 64 13 16 11**

## ZOOM... Ouverture du nouveau marché

### Le marché municipal couvert flambant neuf s'apprête à ouvrir

Le samedi 13 décembre le marché municipal couvert ouvrira ses portes au public. Voici un diaporama de la fin des travaux.



## L'incivilité est l'affaire de tous !

### CIVISME

**LES PREMIERS CONSEILS DE QUARTIER (RÉPUBLIQUE ET BOIS L'EVÊQUE) DE CETTE NOUVELLE SESSION SE SONT RÉUNIS LES 25 ET 27 NOVEMBRE DERNIERS. A L'ORDRE DU JOUR DE NOMBREUSES QUESTIONS QUI DONNENT RAISON À L'ADAGE «LA LIBERTÉ DES UNS COMMENCÉ LÀ OÙ S'ARRÊTE CELLE DES AUTRES».**

Des voitures garées sur les trottoirs, des papiers jetés par terre, des dépôts sauvagement abandonnés en dehors des jours de ramassage, une vitesse excessive dans nos rues, des poubelles jamais rentrées ou sorties en dépit du bon sens... Toutes ces questions soulevées en conseils de quartier font l'objet de discussions intéressantes qui conduisent toutes au même constat : l'incivilité est l'affaire de tous !

Bien sûr la commune dispose d'une police municipale pour verbaliser, dispose d'un service nettoyage pour nettoyer les rues, dispose d'agents municipaux au service des habitants pour assurer la sécurité des enfants aux sorties des écoles. Mais jamais il n'y aura un agent de police derrière chaque

voiture mal garée ; jamais il n'y aura un agent des services techniques derrière chaque personne jetant un papier par terre à trois mètres d'une poubelle, jamais il n'y aura une équipe pour ramasser à la minute de leur dépôt les cochonneries abandonnées sur nos trottoirs.

### SI CHACUN RESPECTAIT LES RÈGLES ET LES AUTRES...

Oui si chacun respectait les règles et les autres, les ordres du jour des conseils de quartier seraient moins conséquents. Faire preuve de pédagogie, de dialogue, d'incitation à faire mieux est pourtant à la portée de tous. Interpellez vos bailleurs, abordez ces problèmes en conseil syndical, dialoguez avec vos voisins, sensibilisez vos enfants.... Qu'on se le dise la commune passe une fois par semaine ramasser les papiers aux abords des écoles. Il y a 377 poubelles dans la ville. Quatre agents sont chargés de les vider toutes les semaines s'ils ne passent par leur temps à ramasser des dépôts sauvages. Les agents de police municipale verbalisent quand ils constatent des infractions et patrouillent en permanence dans la ville, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) verbalisent les stationnements gênants, dangereux ou autres, les agents devant les huit écoles de la ville font traverser les enfants matin et soir en toute sécurité... Saviez-vous par exemple que le ramassage des dépôts sauvages mobilise l'équivalent de 1,5 agents à temps complet chaque année ? Deux campagnes de communication ont été réalisées : en 2009 sur la problématique du stationnement et de la sécurité routière et en 2011 sur la propreté et le «vivre ensemble» à laquelle les conseils de quartier avaient été associés. Elles sont accessibles sur le site Internet [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)

#### DECHETTERIE DE COMBS-LA-VILLE

Afin d'essayer d'inciter les Combs-la-Villais à utiliser la déchetterie rue de Varennes plutôt que de se débarrasser de leurs encombrants sur les trottoirs en dehors des jours de ramassage, le SIVOM à la demande de la commune va augmenter le nombre de jours d'ouverture (mercredi, jeudi et vendredi en plus des samedi et dimanche) à partir du 7 janvier 2015. Du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

Le SIVOM propose également un service payant pour les particuliers : SOS déménagement : il suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site [www.sivom.com](http://www.sivom.com) ou d'appeler le 01.69.00.19.02 et pour un tarif forfaitaire de 68 euros une équipe du SIVOM viendra ramasser les encombrants issus de votre déménagement.

### Étude de Cas

Stationner mais sans déranger !



**Les risques que vous encourez**

Toutes les infractions aux dispositions générales des articles R 417-1 à R 417-8 sont punies d'une amende de 1<sup>ère</sup> classe soit 11 euros d'amende forfaitaire (33 euros majorée)

En cas de stationnement considéré comme dangereux selon l'article R 417-9, le conducteur risque une amende de 4<sup>ème</sup> classe soit 135 euros d'amende forfaitaire (175 euros majorée) et 3 points en moins sur le permis de conduire. Une peine complémentaire suspendre le permis de conduire pour trois ans au plus peut être également décidée par le juge.

En cas de stationnement considéré comme gênant selon l'article R 417-10 (sauf dans le cas contraire ci-dessous), le conducteur risque une amende de 2<sup>ème</sup> classe soit 35 euros d'amende forfaitaire (75 euros majorée), voire l'immobilisation ou la fourrière si le conducteur (ou le propriétaire) est absent ou s'il refuse de déplacer son véhicule. L'article R 417-11 précise les cas de stationnement considérés comme gênant mais punis d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe soit 135 euros d'amende forfaitaire (175 euros majorée) par exemple ceux de bus ou de taxis, place pour personnes handicapées.

**Le mois prochain :**  
"Porter un casque, éviter la casse !"

12 thèmes déclinés en 12 fiches A4 recto verso, accompagnées chaque mois d'une affiche dans tous les panneaux : la campagne de 2009 s'intitulait «la rue paisible à Combs - l'Harmonie dans nos rues».



**MAMAN ! JE FAIS COMME LES GENS DEHORS, JE JETTE MON PAPIER PAR TERRE D'ACCORD ?!**

**ET SI NOUS CHANGIONS NOS MAUVAISES HABITUDES... COMBS-LA-VILLE, BIEN VIVRE ENSEMBLE !**

En 2011, la campagne «Bien vivre ensemble» sous forme d'affiches et une bande dessinée pour les plus jeunes.

## Noël à la médiathèque



**À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Médiathèque vous invite à découvrir une programmation festive et chaleureuse dans l'ambiance d'un Noël blanc et traditionnel. L'immersion débute par une exposition, qui se déroulera jusqu'au 3 janvier 2015.**

Pour patienter avant l'ouverture des cadeaux, les bibliothécaires jeunesse vous proposent une séance d'**heure du conte** le samedi 13 décembre, à 11h. Quelques jours avant l'arrivée du Père Noël, des conteurs de la *Compagnie du Chameau* investiront les lieux le samedi 20 décembre. En suivant le parcours de plusieurs petits flocons de neiges, le public va découvrir des contes de pays différents.

Enfin, les vacances seront ponctuées de projections spéciales « fêtes de fin d'années ».

**Exposition :** jusqu'au 3 janvier 2015, aux horaires habituels d'ouverture. Entrée libre et gratuite.

**Heure du conte :** Samedi 13 décembre

2014 à 11h, dans la salle de l'heure du conte, dans la section jeunesse. Public à partir de 3 ans. Entrée gratuite. Réservation conseillée.

**Spectacle vivant :** Samedi 20 décembre 2014, à 15h30, dans la salle du Petit forum. Entrée gratuite sur réservation. Public à partir de 6 ans. Réservation indispensable au 01 64 88 61 53.

**Projections :** les mercredis 24 et 31 décembre à 10h30 et les samedis 27 décembre et 3 janvier à 10h30 et 15h, dans la salle du Petit Forum. Public variable selon les projections. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Programme disponible prochainement à la Médiathèque.

**Renseignements :** 01 64 88 61 53



### EVENEMENT

#### Le théâtre au fil des marionnettes

Jusqu'au 21 décembre 2014 au Château de la Fresnaye.

La compagnie Blin présente une discipline théâtrale méconnue du grand public : la marionnette à fil. Elle allie à la fois l'art dramatique et l'art visuel. La conception des marionnettes, des castelets, de leurs costumes et accessoires, représente une véritable conception artisanale et artistique.

**Au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Ouverture en continu les 13 et 14 décembre de 10h à 18h dans le cadre du Marché de Noël.**

#### Fermeture de la piscine

La piscine sera fermée pour vidange du lundi 22 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 inclus.

**Renseignement : 01 60 60 63 48 ou au 01 60 60 15 60.**

#### Fermeture de la médiathèque

La médiathèque sera fermée exceptionnellement les 24 et 31 décembre de 12h30 à 14h et comme chaque année, elle sera fermée une semaine en janvier, du 6 au 10, pour inventaire.

Réouverture le mardi 13 janvier.

**Renseignements au 01 64 88 61 53**

#### Les portes ouvertes de l'EMS

L'École Municipale des Sports (EMS) ouvre ses portes aux parents des enfants inscrits du 8 au 13 décembre 2014 dans les gymnases et à la piscine municipale. Ils pourront ainsi assister aux séances habituelles de leurs enfants.

**Renseignements : 01 60 34 27 58.**

## Le Grappling\* dans la peau

**Ludwig Petrose enseigne le Grappling\* au gymnase Paloisel. Ses cours sont proposés par le Tremplin 16-20 ans. Ces cours de judo approfondis connaissent de plus en plus de succès un peu partout en France.**



*mes activités professionnelles je ne pouvais plus me permettre de me présenter au travail avec le visage abîmé !». Il s'est donc naturellement tourné vers le jiu-jitsu brésilien. «C'est un sport très physique qui demande beaucoup d'équilibre et de maîtrise de son corps. Mais il apporte tellement de bien, on se dépense beaucoup sans avoir de gestes brutaux en plus c'est très relaxant.»*

Ludwig enseigne pour la deuxième année consécutive le Grappling\* à Combs-la-Ville. \*Le mot Grappling signifie lutte en anglais. Sport de combat hybride, à mi-chemin entre la lutte, le jiu-jitsu et le sambo, son art consiste à forcer l'adversaire à abandonner le combat. Considéré comme une technique d'autodéfense efficace, le grappling se pratique plus généralement au sol. Les adeptes de ce sport ne portent pas de kimono. Ils portent un short et un haut.

Ludwig est un adepte d'arts martiaux depuis longtemps. Il a commencé par la boxe thaï «mais dans ce sport les coups sont portés au visage et dans le cadre de

*relaxant.»*

Ludwig Petrose pratique le grappling en compétition en France et ailleurs dans le monde à un haut niveau.

Vous pouvez venir essayer une séance avant de vous lancer dans ce sport qui attire de plus en plus de monde. *Les cours de grappling ont lieu le mardi et le jeudi de 20h à 22h au gymnase le Paloisel (salle où se trouve le tatami) Les inscriptions pour participer à cet atelier se font au Tremplin 16-20 ans. Renseignements : 01 64 13 16 20*

### L'actu du Tremplin 16-20 ans

Le Tremplin sera ouvert le lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre 10h à 12h et de 14h30 à 19h. Fermeture exceptionnelle à 17h30 le mercredi 24 décembre.

Durant cette période une sortie et des animations sur la structure seront proposées.

**Renseignements au 01 64 13 16 20**

### Formule sport de la Toussaint

Une trentaine d'enfants a participé aux stages sportifs pour s'adonner à la pratique des sports de raquettes le matin et aux activités de pleine nature l'après-midi.

Les prochains stages se dérouleront pendant les vacances de février du 16 au 20 février dont les thèmes seront les sports d'adresse et l'escalade puis pour la deuxième semaine du 23 au 27 février ils pourront pratiquer des sports collectifs ainsi que des activités de pleine nature.

**Renseignements au 01 60 34 27 57**

### L'élan 11-15 ans pendant les vacances de la Toussaint

Les vacances de la Toussaint se sont articulées autour d'activités manuelles pour fabriquer des portes clés, mosaïques, bougies, bracelets, de jeux personnalisés et de la customisation de toile et du spray painting. Des activités sportives comme le foot en salle, le badminton et de la danse étaient au programme et également un stage de vidéo qui a permis à une douzaine de jeunes fréquentant la structure de réaliser une parodie du jeu « Watch Dogs », un stage d'initiation au Stand up, ainsi qu'un atelier de ligh painting (cf photo). Des sorties également :

à Astérix, au laser game, au cinéma, la visite de monuments à Paris, équitation à la base de loisirs de Bois le Roi, à la patinoire, à la cueillette de Servigny pour y choisir les citrouilles de décoration d'halloween. Des animations comme «qui veut gagner des minis lion», une animation «cromagnon», des jeux d'énigmes, des défis du parachute pour œuf... faisaient partie des activités proposées. La veille d'halloween, a eu lieu une soirée repas sur la thématique de l'étrange. Ces vacances se sont terminées autour d'un Cluedo géant. Vous êtes attendu dès à présent pour proposer des idées d'activités, de sorties et d'animations pour préparer le programme des vacances de Noël en collaboration avec l'équipe d'animation

**Renseignements : 01 60 60 42 64**



# 18<sup>ème</sup> tournoi international de gymnastique artistique féminine

Pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive, s'est déroulé le week-end des 8 et 9 novembre dernier, le désormais traditionnel Tournoi International du CACV Gym.

Cette année encore, dans un gymnase « plein à craquer », les nombreuses nations ayant fait le déplacement ont pu apprécier la convivialité et l'enthousiasme des supporters français.

La Belgique, la Hongrie, les Pays Bas, la Russie, le Canada et la Suisse, accompagnés par l'équipe de France, nous ont offert une superbe démonstration de gymnastique de



La Russe Natalia Kapitonova, 1<sup>ère</sup> Individuel Junior du Dynamo Moscow



Le podium des équipes espoirs : 1<sup>ère</sup> Suisse, 2<sup>ème</sup> Pôle Espoir Dijon, 3<sup>ème</sup> France

haut niveau. Certaines participantes se préparent d'ailleurs aux prochains JO...

Si les Russes et les Suisses ont dominé la compétition par équipe, la française Coline Devillard décroche l'or en finale par agrès (saut et poutre) et le podium espoir à la poutre est 100% Français avec Melissa Poitreau et Alisson Lapp du Pôle Espoir de Dijon et Maeva Chenaye (France Espoirs) !

Combs-la-Ville présentait une équipe espoir (Marina Phemius, Jade Cimatoradsky et Gloria Gomez) et une équipe junior (Marine Baillergeau, Alexia Klebert et Nolwenn Charliot, malheureusement forfait après une blessure). Elles ne déméritent pas à côté des « poids lourds » internationaux.

Face au succès et la notoriété grandissante de cette manifestation (l'une des 5 reconnues par la FFGym en France !), le club débute de plus en plus tôt sa préparation et, des besoins, tant financiers qu'humains sont indispensables. Aussi, le CACV Gym tient vivement à remercier ses bénévoles qui ont donné leur temps et leur énergie avant, pendant... et après le tournoi afin d'assurer son bon déroulement mais également notre Député-maire, Guy Geoffroy et le service des sports qui nous soutiennent fidèlement depuis

la première édition, la FFGym et tous les institutionnels impliqués dans ce magnifique tournoi unique en Île-de-France. Sans eux, le tournoi n'existerait pas. Le 19<sup>ème</sup> tournoi se prépare déjà dans l'ombre du succès de cette 18<sup>ème</sup> édition... à l'année prochaine.

## LES RÉSULTATS

Voici le résultats de ce 18<sup>ème</sup> tournoi international :

**Pour l'équipe juniors** (11 équipes) : 1<sup>ère</sup> Dynamo Moscow (Russie), 2<sup>ème</sup> Suisse, 3<sup>ème</sup> France..., 9<sup>ème</sup> Combs-la-Ville.

**Pour les équipes espoirs** (18 équipes) : 1<sup>ère</sup> Suisse, 2<sup>ème</sup> Pôle Essoir Dijon, 3<sup>ème</sup> France..., 14<sup>ème</sup> Combs-la-Ville.

**Les Palmarès individuels Juniors** (29 gyms) : 1<sup>ère</sup> Kapitonova Natalia (Dynamo Moscow Russie), 2<sup>ème</sup> Mikhailova Daria (Dynamo Moscow Russie), 3<sup>ème</sup> Nesurini Gaia (Suisse), 23<sup>ème</sup> Baillergeau Marine, 24<sup>ème</sup> Klébert Alexia.

**Les Palmarès Individuel Espoir** (52 Gyms) : 1<sup>ère</sup> Schmid Livia (Suisse), 2<sup>ème</sup> Cereghetti Caterina (Suisse), 3<sup>ème</sup> Poitreau Melissa (Pôle Espoir Dijon)..., 37<sup>ème</sup> Phemius Marina, 44<sup>ème</sup> Cimatoradsky Jade, 45<sup>ème</sup> Gomez Gloria, 52<sup>ème</sup> Kokolo Yatonde (2 agrès).

## L'Aïkido club de Combs-la-Ville fête ses 40 ans

Au cours de cette année sportive 2014/2015, l'Aïkido de Combs-la-Ville tient à fêter comme il se doit les quarante ans d'existence de son Club. C'est également l'occasion de célébrer également les quarante années d'aïkido de son professeur, Jean-Yves Le Marcou.

Ainsi, le 31 janvier prochain, au Gymnase Jacques Cartier, un stage national sera organisé réunissant outre les aikidokas licenciés de notre région, tous ceux

venus de Province pour cet événement, qu'ils soient gradés ou non. Ce sera pour tous l'occasion de pratiquer dans un climat de sérénité et de sérieux propre à notre discipline.

Ce stage sera ouvert au public et sera peut être l'amorce de futures vocations de pratiquants.

Toutefois, les personnes (adultes et enfants) intéressées par cet art martial, et n'ayant pas eu la possibilité de s'inscrire en début d'année, peuvent toujours le faire à tout moment, l'accueil des débutants se faisant tout au long de la période



### Le salon des collectionneurs

Bientôt le 18 janvier..... Le 29<sup>ème</sup> salon des Collectionneurs, va, comme chaque année, permettre à chacun de trouver son bonheur. Réservez votre dimanche 18 janvier 2015 !



### Don du sang

Le 20 décembre de 9h30 à 16h30 à l'hôtel de ville 06 80 65 73 95 ou [adsbcombs@gmail.com](mailto:adsbcombs@gmail.com)

sportive.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site à l'adresse suivante :**

[www.aikidoclubcombslaville.fr](http://www.aikidoclubcombslaville.fr)

## La MJC fête les enfants

La MJC L'Oreille Cassée vous invite à la 3<sup>ème</sup> fête des enfants qui aura lieu le 14 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes André Malraux à Combs-la-Ville. L'entrée est gratuite, voici le programme :

À partir de 14h : accueil , 14h15 : Latino Orchestra, 15h : Compagnie des Châteaux de sable, 15h45 : Goûter (pour rendre ce moment convivial, nous invitons chaque famille à apporter un plat à partager). La MJC se charge des boissons et des bonbons), 16h : Croisements d'élèves, 16h45 : Canalisto Orchestra, 17h45 :

Kreativ Orkestra & l'Eveil musical

### L'AGENDA DE LA MJC

Le 18 décembre à partir de 20h30 : Café du goût sur la bière. Dégustation de bière artisanale locale (MJC L'Oreille Cassée).

Le 13 janvier à partir de 21h : Jam Session (MJC L'Oreille Cassée) Entrée libre. **Renseignements 01.60.60.76.98.**



## Les Restos du Cœur à Cora !

Le samedi 8 novembre nous avons fait une opération Caddie classique au magasin de Cora de Boussy Saint Antoine.

Le boulanger/pâtissier du magasin nous a proposé de réaliser une tarte aux pommes géante de 26 mètres de long dont la vente serait au profit des Restos du Cœur de Seine et Marne.

Nous avons bien sûr adhéré à ce beau projet et participé avec lui à la réalisation. La commune nous a prêté 50 tréteaux (merci à elle) et une dizaine de bénévoles ont épluché les pommes le vendredi matin, pendant que le pâtissier de Cora préparait la pâte de son côté. Superbe réalisation de qualité et la vente se passait dans la galerie marchande du magasin. Pas moins de 50 personnes se sont

relayées sur place pour la vente et l'opération caddie. Aux alentours de 17h30 les 26 mètres de tarte étaient vendus à la satisfaction des bénévoles et du pâtissier.

Un grand merci à celui-ci pour sa réalisation et sa gentillesse et au magasin Cora pour nous avoir permis de faire cette vente.

Une journée bien fatigante pour tous, mais quelle satisfaction avec cette réussite.

Réservez dès maintenant votre soirée du 11 avril prochain. Un grand spectacle au profit des Restos aura lieu à la salle des fêtes de Combs-la-Ville à 20h30 avec en première partie le groupe «Gospel's French voices» et ses 35 choristes et en deuxième partie le groupe « Les Vinyls »



concentré de Rock n'Roll et de Rock n'Twist.

Places en vente dès janvier 2015, attention il n'y en aura pas pour tout le monde.

**Pour plus de renseignements,  
01 60 60 85 95.**

## Prochainement avec la Scène nationale...

### Danse et musique pour ce mois de décembre à La Coupole.

De la danse avec **Rising** par Aakash Odedra Company : Mêlant, avec une virtuosité inouïe, le vocabulaire de la danse classique indienne, le Kathak, et les audaces chorégraphiques de trois créateurs majeurs - Sidi Larbi Cherkaoui, Akram Khan et Russell Maliphant - Aakash Odedra repousse les frontières esthétiques du spectacle de danse. Alternant postures statuesques et accélérations vertigineuses, le Kathak est l'une des danses concentrant le plus de mouvements de mains et de pieds. Virtuose et habité, Aakash Odedra donne corps à cette série de télescopages créatifs, proposant au spectateur d'oublier ce qu'il pensait savoir de son histoire et de ses mythes. Bien plus qu'un spectacle, un miroir.



**Du 6 au 11 décembre, à La Coupole**

De la musique avec **Ensemble Hope L'école buissonnière** : L'ensemble Hope joue, à travers le monde, des pièces uniques, écrites pour structures sonores Baschet, voix de soprano et percussions. À Sénart sera donné le dernier volet de la mise en musique des poèmes de Lyne Froissart. Au programme, entre autres, des pièces de Bruno Giner et Éric Fischer : Éric Fischer *Pièce pour deux cristaux*, Alain Voirpy *L'école buissonnière*, Frédéric Bousquet *L'école buissonnière*, Emmanuel Séjourné *Promenade*, Bruno Giner *Sternchenlied 1 & 2*, Marc-Antoine Millon *L'obsidienne & la terre*, Alain Labarsouque *Le rituel de la ronce*.  
**Le samedi 13 décembre, à La Coupole**

**Tel : 01 60 34 53 60**  
**[www.scenenationale-senart.com](http://www.scenenationale-senart.com)**



# Choeur Variatio à 10 ans

**Au programme de cette saison très particulière : tango, humour et requiem...**

Variatio a misé définitivement sur la diversité de son répertoire... raison de plus cette année où le Choeur va fêter ses 10 ans d'existence !

Son premier programme s'articulera autour de la Misatango de Martin Palmeri... ou « comment mettre la musique profane et traditionnelle au service du spirituel et du religieux » !

Martin Palmeri, compositeur argentin, a donné à son oeuvre la couleur du tango: les voix se mêlent au piano, aux cordes et au bandonéon, instrument emblématique de cette danse, sur des rythmes très... argentins !

Mais ne nous y trompons pas, il s'agit bien d'une oeuvre liturgique, en latin, avec tous les éléments traditionnels d'une messe (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei).

L'accompagneront d'autres oeuvres tout



aussi originales, comme ces pièces de Astor Piazzolla (Verano Porteno, Oblivion, Libertango) que l'on ne présente plus, tant il a su nous conquérir avec son merveilleux bandonéon, donnant naissance au « Tango Nuevo ».

**Vendredi 12 décembre 2014** (20h30)  
Eglise Protestante Unie des Batignolles-  
44 bd des Batignolles- 75017 Paris  
(M° Rome ou Place de Clichy).

**Vendredi 19 décembre 2014** (20h30)  
Eglise ND des Roses- 1 rue de la Légallité-  
77166 Grisy-Suisnes.

Direction : Jean-Marie Puissant, Quintet  
Ad Libitum, Bandonéon : Jérémy Van-  
nerau, Piano : Olivier Dauriat, Soprano:  
Lisette Mecattini, Choeur Variatio.

## LES RÉSERVATIONS

Par courrier avec enveloppe timbrée  
pour retour des billets et règlement à :  
Choeur Variatio, 2 rue Jean Macé – 77380  
Combs-la-Ville - chèques à l'ordre de  
«Choeur Variatio».

Sur le site : <http://cvariatio.free.fr> (formu-  
laire de réservation) ou sur [www.france-](http://www.france-)

[billet.com](http://billet.com)

Tarifs: plein : 27€ (dernière semaine et le  
soir même) Prévente: 22€ (jusqu'à une  
semaine avant) Réduit : 15€ (- 26 ans, per-  
sonnes handicapées, demandeurs d'em-  
ploi) Renseignements : 06 80 42 02 44 ou  
[cvariatio@gmail.com](mailto:cvariatio@gmail.com) ... et pour se prépa-  
rer:

## RÉPÉTITION PUBLIQUE COMMENTÉE

**Mercredi 26 novembre 20h30 (entrée  
libre) au Conservatoire de Nandy.**

**Notez aussi nos 2 prochains concerts :**  
"Humour et Emotion" dimanche 8  
mars 2015 -17h- Millénaire à Savigny-  
le-Temple,

"Requiem" de Mozart : dimanche 14  
juin 2015 - 18h -La Coupole à Combs-  
la-Ville.

**CHOEUR VARIATIO**  
Jean-Marie PUSSANT

**MisaTango**  
(Misa a Buenos Aires)

Martin Palmeri  
Astor Piazzolla  
Tangos

Jean-Marie PUSSANT : direction  
Quintet Ad Libitum  
Jérémy Vannerau : bandonéon  
Olivier Dauriat : piano  
Lisette Mecattini : soprano  
Choeur VARIATIO

**Vendredi 12 décembre 2014 - 20h30**  
Eglise Protestante Unie 44 bd des Batignolles  
PARIS 17<sup>ème</sup> arr. (M° Rome ou Place Clichy)

**Vendredi 19 décembre 2014 - 20h30**  
Eglise ND des Roses 1 rue de la Légallité  
GRISY-SUISNES (77)

Reservations: 06 80 42 02 44  
<http://cvariatio.free.fr>  
[www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)

Tarifs : 27€ (plein tarif) , 22€ (prévente jusqu'à 7 jours avant),  
15€ (-26 ans, handicapés, demandeurs d'emploi)

## Regarder la réalité en face !

C'est ce qu'a fait notre majorité, dès la rentrée scolaire, en constatant les importantes difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, décidés par le gouvernement sans réelle concertation avec les communes.

Alors que tout avait été fait par nos services pour recruter tous les personnels nouveaux dont nous avons besoin pour assurer la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, nous avons dû nous rendre à l'évidence : nous n'avons pas eu suffisamment de candidatures permettant de recruter toutes les compétences nécessaires à la qualité que nous souhaitons proposer pour l'encadrement de ces activités.

C'est pourquoi, au lieu de faire mine que « tout allait finir par s'arranger », nous avons pris la décision courageuse de tout remettre à plat. L'opposition nous a rejoints dans cette analyse et, après l'avis majoritairement exprimé par les conseils d'école, le Conseil Municipal a adopté en novembre une nouvelle organisation de la

semaine scolaire qui ne coûtera rien de plus aux familles, tout en limitant au maximum les changements d'horaires.

Nous avons conscience que, pour certains, cette modification en cours d'année va nécessiter des ajustements dans l'organisation de leur vie familiale et professionnelle.

Mais nous avons fait le choix de la clarté et de la lucidité, plutôt que celui de l'aveuglement et de l'entêtement à prétendre réaliser l'impossible, au risque de créer le danger pour la sécurité des enfants.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

*Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »*

## Ci-gisent, les temps d'activités périscolaires !

Les Temps d'Activités Périscolaires mis en place en prolongement du temps de classe ont été pensés en articulation avec le projet des écoles pour contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants. Notre collectivité, dans l'esprit de la loi sur la refondation de l'école, s'est engagée, sans y être obligée, à les mettre en place. Ce choix éducatif devait permettre à tous les enfants, selon leur âge et leur degré de maturité, d'accéder aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Or, seulement deux mois après son application dans notre commune, la majorité municipale a voté au Conseil municipal du 17 novembre 2014 la suppression des temps d'activités périscolaires. Cette décision prendra effet à partir du mois de janvier 2015.

Ce rétropédalage n'est que la conséquence d'une volonté de la municipalité à ne pas prendre ses responsabilités et à parier sur

l'échec de cette réforme. En dépit de la mauvaise foi affichée au grand public, ce retour en arrière changera les habitudes des élèves, des parents, des enseignants, du personnel communal mais aussi des centres de loisirs, des associations sportives et culturelles.

Alors que les communes voisines - de taille comparable à la nôtre - réussissent à mettre en place les temps d'activités périscolaires dans l'intérêt des enfants, il aurait été nécessaire de ne pas les abroger en cours d'année et laisser ainsi les Temps d'Activités Périscolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire.

*P. Sainsard, M-C. Barthès, R. Zallio, M. Gotin, J. Samingo  
mieuxvivreacombs@orange.fr*

### Principales délibérations du Conseil municipal du 17 novembre 2014

- Avis de la commune sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI)
- Approbation d'un protocole d'accord en vue de la reconstruction des Brandons
- Décision Modificative n°2 au Budget primitif 2014
- Tarification des services pour l'année 2015
- Convention financière entre la commune et le San de Sénart pour la mutualisation de l'abonnement à la plateforme documentaire Cap'Com plus.
- Modification des horaires scolaires
- Modification du règlement des accueils de loisirs

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :** le 15 décembre 2014 à 20h à l'Hôtel de Ville.



## LE POINT SUR...

## Le recensement : pour qui ? pour quoi faire ?

**Au-delà du simple comptage, la succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations. Objectif : prévoir et réaliser des équipements et des projets d'intérêt général.**

Le recensement est un outil de prévision, il est utilisé par la municipalité pour prévoir et réaliser des équipements et des projets d'intérêt général comme :

- la construction de crèches,
- la construction d'écoles,
- la construction d'équipements

culturels et sportifs, etc...

Il est aussi utilisé lors de l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et contrats de plan État-Région.

Pour les acteurs privés, le recensement sert à divers projets : projets d'implantations d'entreprises (description de la main-d'œuvre disponible sur place), projets de commerces et services (marché potentiel offert par les habitants, etc.). Par exemple, l'autorisation d'implantation d'une pharmacie dans une commune est liée à la population de la commune. Le recensement est obligatoire en vertu

de la loi de 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Au-delà de cette obligation, répondre correctement aux questionnaires du recensement est pour chaque citoyen une occasion de voir les services proposés par sa commune s'améliorer.

Le mois prochain nous vous présenterons les agents recenseurs de la commune.

**Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

### Bon à savoir

#### Listes électorales inscription en ligne

C'est la période de révision des listes électorales, si votre situation a changé (adresse, état civil), vous pouvez faire cette démarche soit par courrier (à envoyer en mairie), soit en ligne via le service «mon.service-public.fr». Le formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31/12/14. *Rappel : en 2015 il y aura les élections départementales puis les élections régionales.*

**Le lien pour les inscriptions par Internet se trouve sur [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)**

**N'attendez pas !**

Suite à la mise en concordance de nos listes électorales avec celles de l'INSEE, certains d'entre vous vont recevoir des avis de radiation accompagnés de récépissés d'inscription. Cette démarche nous permet de rectifier les erreurs que nous aurions pu commettre lors de votre inscription. Veuillez noter que **ceci est sans conséquence sur votre droit de vote** et que vous restez toujours électeurs à Combs-la-Ville. Il convient de nous faire parvenir le récépissé de radiation signé avant le **31/12/2014** afin que la rectification soit prise en compte pour les élections qui auront lieu en 2015. Nous vous remercions de votre compréhension et restons disponibles **pour toutes informations complémentaires au 01 64 13 16 67 ou au 01 64 13 16 60**

### Inscriptions

**Accueils de loisirs des vacances de Noël.** Vous avez jusqu'au samedi 3 janvier 2015 pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver. *Rappel : les vacances d'hiver ont lieu du samedi 14 février au 1<sup>er</sup> mars 2015.*

### État civil

#### NAISSANCES

Enzo Davenne, Lily Metz, Léo Metz, Camille Darly, Fatma Mebarki, Yasmine Mebarki, Melina Charpentier Nunes, Léa Georges, Enes Aydin, Ruben Remyon, Bella-Oda Balénguélé, Anna Damasse, Axel Boussiron, Elisa Pop, Medhi Zerizer.

#### MARIAGES

Stéphane Moccatti et Isabelle Geneau

#### DÈCÈS :

Claire Germain (91 ans)  
Jerzy Vazin (67 ans)  
Pierre Dufour (93 ans)  
Yannick Lechat (56 ans)  
Patrice Mounicou (64 ans)  
Henriette Dreuilhet née Blanc (71 ans)  
Jean Patris (76 ans)  
Juan Berbegal (90 ans)  
Pierre Marchandel (67 ans)

### Pratique

#### HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville  
77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tél. : 01 64 13 16 00

#### OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)

- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

#### SERVICES DE GARDE

**Médecins :** deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les

dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505



**Pharmacies :** les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

**Retrouvez Rencontre à Combs sur [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)**

## Cours de musique Patrice Creveux

Piano, orgue, synthétiseur,  
basse, batterie,  
guitare acoustique et électrique,  
flûte à bec et traversière, saxophone,  
chant variété et jazz.

- Atelier de découverte instrumentale
- Informatique musicale
- Enfants et adultes

16 rue des Ecoles • 77380 Combs-la-Ville

Tél : 01 60 60 98 69

contact@cours-creveux-musique.fr - www.cours-creveux-musique.fr



## NOUVEAU

Votre Centre d'Aquabiking en cabine  
Séance individuelle ou en duo

Une idée cadeau pour Noël :

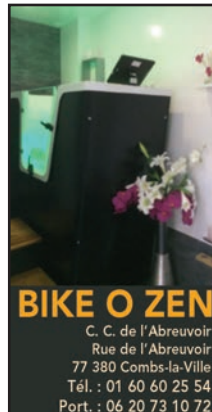
OFFRE DE BIENVENUE

**19€** au lieu  
de 29€  
les 30 min\*

\* 1 par personne, utilisable dans les 2 mois - voir conditions en magasin

**BIKE O ZEN**

C. C. de l'Abreuvoir  
Rue de l'Abreuvoir  
77 380 Combs-la-Ville  
Tél. : 01 60 60 25 54  
Port. : 06 20 73 10 72



La rénovation énergétique de votre Habitat depuis 1981



**Isolation  
Protection  
Fermetures**

En avez-vous assez  
de cette sensation de froid

près de vos fenêtres et de votre porte d'entrée ?

Remplacez-les par des menuiseries performantes  
et bénéficiez du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique.



ZAC de l'Ormeau - 22 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr - 01 64 13 66 13

FENÊTRES - PORTES D'ENTRÉE - VOLETS - STORES - GRILLES - PORTES DE GARAGE - PORTAILS - CLÔTURES



Générale de santé  
HÔPITAL PRIVÉ  
CLAUDE GALIEN

20, route de Boussy

91480 Quincy-sous-Sénart

### Labélisation du service nutrition / obésité

La reconnaissance d'une prise en charge coordonnée a été  
décernée à la filière Nutrition-Obésité

Une équipe pluridisciplinaire composée du Dr LEROUX  
(Nutritionniste), Dr TANTAWI et Dr GIRODET (Chirurgiens  
bariatrique et digestif) s'est étoffée par l'arrivée du

**Dr MÉDINA-STAMMINGER**

(Spécialisé en Nutrition et DU de Nutrition du sportif)

**Secrétariat service de Nutrition : 01 69 39 96 70**

**URGENCES  
7j/7 - 24h/24  
08 26 30 90 00**